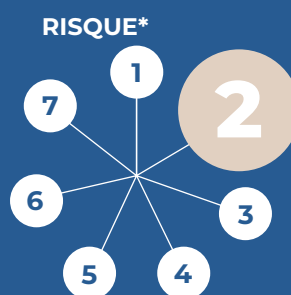


# CONFIANCE SOLIDAIRE

**Confiance Solidaire est un FCP obligataire qui, dans le cadre d'une gestion prudente, combine investissements solidaires et gestion socialement responsable**



Obligations :  
**90%**

Titres solidaires :  
**5 > 10%**  
maximum  
(encadré par la loi)

## LE PROFIL DU FONDS

### Confiance Solidaire en bref...

- Un fonds obligataire de court terme
- Un fonds qui contribue au financement des acteurs de l'économie solidaire
- La sélection des entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)

### Une gestion engagée

L'investissement dans des entreprises solidaires donne du sens à votre épargne et aide à financer des projets concrets dans le domaine de l'emploi, du logement, du handicap, de l'environnement ou de la solidarité internationale. Le fonds détient ainsi entre 5 et 10% de titres d'entreprises solidaires non cotées à forte vocation sociale et/ou environnementale. Une trentaine d'investissements directs et indirects (à travers le FCP "pur solidaire" Ecofi Contrat Solidaire) dans des entreprises solidaires françaises et européennes sont réalisés.

Le fonds intègre, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs

cotés et des Etats. Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

### Une gestion prudente qui donne du sens à vos placements

Confiance Solidaire est géré selon une approche prudente. Le processus de gestion repose sur les anticipations en matière de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêt.

L'objectif de Confiance Solidaire est de surperformer les placements monétaires purs. Pour cela, le fonds est investi dans des obligations de faible maturité d'émetteurs privés de qualité ou en emprunts d'Etat, de la zone Euro et/ou de l'OCDE, sélectionnés selon le filtre ISR d'Ecofi (cf verso).

### Aller plus loin avec le partage...

Confiance Solidaire est un fonds nourricier de deux OPC de partage : Épargne Solidaire et Faim et Développement Solidarité.



Un placement qui vous permet d'ajouter votre pierre à la construction d'une société plus solidaire."

**Morgan Saussine,**  
Gérant obligataire

\*L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. Le fonds est classé dans la catégorie 2 en raison de son exposition au marché obligataire à court/moyen terme de la zone Euro et/ou OCDE. Son profil rendement / risque est modéré.

Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat.

**Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.**

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : valeurs de la zone Euro
- ▶ **Filtre ISR** :
  - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon) et des paradis fiscaux ;
  - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Vigeo Eiris) et selon la Méthode I-Score ;
  - Gestion des sociétés controversées.

### 2 Notation des valeurs

#### Critères d'appréciation

- ▶ **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- ▶ **Analyse ISR** qualitative effectuée par l'équipe éthique et solidaire au regard des enjeux ESG majeurs du secteur auquel l'entreprise appartient et des controverses la concernant.
- ▶ **Analyse des émetteurs solidaires** : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale.

### 3 Construction du portefeuille

Elle dépend de la note fondamentale et de la note ISR.

**Le filtre ISR Intensité 3 exclut ≈ 60% de l'univers d'analyse ESG.**

## LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- Un outil interne permet au gérant de visualiser le portefeuille en intégrant les opérations de la journée et de procéder à des simulations
- Des contrôles quotidiens sont effectués par le service Contrôle et Suivi de Gestion (CSG) qui édite notamment, chaque jour, un fichier de « suivi du risque »

### AGIR

Les OPC solidaires d'Ecofi permettent de financer, à conditions préférentielles, plus de 50 entreprises solidaires sur 4 thématiques : Agir pour la planète ; Agir pour une société plus juste ; Agir pour la solidarité internationale ; Agir pour entreprendre autrement. À titre d'exemple, dans Confiance Solidaire, un nouveau financement a été effectué en 2018 au profit de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement). Cette association propose un appui financier et technique à des structures financières de proximité offrant des services financiers aux populations exclues des circuits bancaires traditionnels.

## + AVANTAGES

- Un objectif de performance supérieur à un OPC de trésorerie classique
- Un fonds engagé avec l'investissement solidaire et socialement responsable
- Le Groupe Crédit Coopératif, pionnier & leader de l'épargne solidaire

## ! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital, gestion discrétionnaire
- Risque de taux, crédit, de contrepartie
- Risque juridique, lié à la gestion des garanties
- Risque lié aux investissements solidaires
- Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, de durabilité

## CARACTÉRISTIQUES

**Classification AMF** : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

**Code ISIN** : Part C : FR0010515601 - Part D : FR0010532903

**Dépositaire / Conservateur** : Caceis Bank France

**Valorisateur** : Caceis Fund Administration

**Société de gestion** : Ecofi

**Date de création** : 24 octobre 2007

**Devise de valorisation** : Euro

**Zone géographique** : Zone Euro et/ ou OCDE

**Indice de référence** : €STR + 0,30%

**Conditions de souscriptions/rachats** : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J)(cours inconnu) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part** : Part C et Part D : 150 euros

**Frais de gestion** : 0,60% TTC (maximum) de l'actif net

**Commissions de souscription/rachat** : Néant

**CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)**

**Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.